



N° de rapport: AR-20-VC-136548-01

Code client : LL17654 (AFR074308)

Analyse réalisée sur le site de Vennecy

Prélevé le 11/09/2020 à 12:29:00 par FS5B : Stéphane Begue

Reçu au laboratoire le 12/09/2020 09:30 à 2.0°C

Date de mise en analyse : 12/09/2020 à 11:35

RESTAURANT SCOLAIRE DE GRON

19 GRANDE RUE
89000 GRON

Echantillon N° 857-2020-00142247 : FS5B-255-E0002 - EAU EVIER PLONGE

Données fournies par le client

ASPECT DE L EAU :	LIMPIDE SANS DEPOT	Acheminement :	Envoi colis : frais du laboratoire
Désinfection:	Lingettes désinfectantes	Démontage :	Oui
MODE DE PRELEVEMENT :	Après purge brève - 30 secondes	TYPE DE MATRICE :	Eau de consommation
		Type Intervention :	01 - Passage régulier planifié

QR-20-VC-001471 : Délai : Non-respect du délai de 18 h pour la mise en analyse Eaux

Paramètres	Méthode	Résultats	Critères	
			Limites de qualité	Références de qualité
Température de prélèvement (°C)	Méthode interne QT MO 032	21.7		
** Entérocoques intestinaux ufc/100 ml	NF EN ISO 7899-2	0	0	
Escherichia coli (36°C) ufc/100 ml	NF EN ISO 9308-1 : 2000	0	0	
Bactéries coliformes ufc/100 ml	NF EN ISO 9308-1 : 2000	0		0
(a) Spores d'anaérobies sulfite-réducteurs (36°C) ufc/100 ml	NF EN 26461-2	0		0
Microorganismes revivifiables 22°C, 68h ufc/ml	NF EN ISO 6222	3 NE		
Microorganismes revivifiables 36°C, 44h ufc/ml	NF EN ISO 6222	1 NE		

Déclaration de conformité :

L'échantillon présentait lors de son prélèvement des caractéristiques conformes à l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine.

Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation

La déclaration de conformité prend seulement en compte les résultats des paramètres pour lesquels un critère est édité. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Vennecy, le 15/09/2020
Stéphanie Clenet
Adjointe Responsable de Production

NOTE EXPLICATIVE

NE : Nombre estimé

** : test de confirmation réalisé

Seules les prestations repérées par le symbole (a) sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

Le laboratoire est exonéré de responsabilité dans le cas d'informations fournies par le client et pouvant affecter la validité des résultats.

Dans le cas où le laboratoire n'est pas en charge de l'étape d'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu ou pris en charge.